

Révisions la signalisation du tram

Les panneaux

4 panneaux sont spécifiques au tram. Dans tous les cas, n'oubliez jamais que **LE TRAM EST TOUJOURS PRIORITAIRE.**



Voie réservée au tram

INTERDICTION DE CIRCULER OU DE STATIONNER SUR CETTE VOIE.



Fin de voie réservée au tram



Passage d'une voie de tram

Ce panneau indique que vous allez croiser une voie de tram dans 30 à 50 mètres. **VOUS DEVEZ RALENTIR.**



Traversée d'une voie de tram

Ce panneau est situé aux intersections avec la voie du tram. Il est souvent accompagné d'un feu tricolore.

A L'ORANGE OU AU ROUGE, ARRÊTEZ-VOUS.

Les feux

Placés le long de la voie et aux carrefours, ils indiquent aux piétons et aux voitures s'ils peuvent **S'ENGAGER OU NON** sur la voie du tram.



Piétons

Ce feu est situé au niveau des traversées piétonnes. **Clignotant**, il indique le passage imminent d'un tram. **VOUS DEVEZ OBLIGATOIREMENT VOUS ARRÊTER.**



Voitures

Ce feu est placé au niveau de la plateforme. Souvent accompagné d'un panneau STOP, il peut parfois être installé par paire.

Clignotant, il indique l'arrivée imminente d'un tramway. **TOUS LES VÉHICULES DOIVENT OBLIGATOIREMENT S'ARRÊTER.**